

Approche multilingue du champ sémantique du « refuge ».**مقاربة متعددة اللغة في الحقل الدلالي للفظ «refuge»****The multilingual approach of the semantic field of “refuge”****Dr. Dahmane Nourredine****Université Hassiba Ben Bouali , Chlef, Algérie****تاريخ القبول: 2018/11/17****تاريخ الاستلام: 2018/10/18****Abstract :**

At present the migratory phenomenon in particular that of the refugees aroused diverse political and human crisis worldwide. The economic crisis and especially the war in the endemic state in certain regions urged the people to move even to leave their country and to ask for the asylum to an another one so transforming them into refugees. So, beyond the painful situation lived by these individuals, forced to the exile, it is interesting to deal with the various meanings that can set the terms of « refuge » in the languages : French, English and Arabic, to understand the various dimensions of this phenomenon.

The human language being a vital and essential vector which obliges every person receiving of such language to submit itself to the syntactical and semantic requirements, we shall try to show that it is the linguistic aspect which determines the use of these terms « refuge and refugee » by the individual and by the homogeneous speech community ; just like it governs the choice which reflects the abstract structure of this term among others with the frame work of a semantic network.

Key words :

semantic field – refuge – refugee – cognition – mental lexicon – semantic network – contrastive linguistics – French – English – Arabic.

Aborder le thème du « refuge » ; c'est en quelque sorte essayer de contribuer à la compréhension d'un phénomène social et politique majeur qui caractérise notre époque et dont l'amplitude interpelle chacun de nous. De ce fait le phénomène migratoire et notamment celui des réfugiés a suscité des crises politiques et humaines diverses à travers le monde. La crise économique et surtout la guerre à l'état endémique dans certaines régions ont poussé les personnes à se déplacer voire à quitter leur pays et à demander l'asile à un autre les transformant ainsi en réfugiés. Aussi au-delà de la situation douloureuse vécue par ces individus contraints à l'exil est-il intéressant de se pencher sur les différentes significations que peuvent prendre les termes de « réfugié » et de « refuge » dans les langues : arabe, française et anglaise, afin de comprendre les différentes dimensions de ce phénomène.

Pour ce faire aussi avons-nous choisi de nous servir des principes de la linguistique cognitive dans une optique contrastive. En effet, pour avoir une vision plus claire de ce phénomène multidimensionnel, il est impératif de définir ce concept "refuge" en nous référant aux champs sémantiques et aux bases cognitives qui gouvernent le choix des locuteurs des trois langues choisies comme corpus d'étude linguistique et cognitive. La comparaison de ce que recouvre le terme "refuge" dans les trois langues va nous permettre de comprendre à quel point les différences de taille existant entre les langues naturelles à tous les niveaux (phonétique, phonologique, lexicologique, lexicographique, morphologique, sémantique, syntaxique, discursif ...) reflètent en réalité une structure conceptuelle commune ce que les pionniers de la linguistique - dite - cognitive s'efforcent de rappeler en apportant et en recherchant preuves et arguments.

Nous noterons au passage que :

"Dans les années 1950, la linguistique contrastive (ou différentielle) entamait des études contrastives dans le but de faire la comparaison terme à terme, rigoureuse et systématique de deux langues, à tous les niveaux (phonologique, morphosyntaxique et éventuellement sémantique), pour mettre en évidence leurs différences". (FUSUN SAVLI, 2009, P 180).

En consultant le dictionnaire des synonymes en ligne, on trouve que se réfugier c'est : « Echapper, émigrer, fuir, s'abriter, s'enfuir, s'exiler, s'expatrier, s'isoler, se mettre à couvert, se mettre à l'abri, se retirer, se sauver, se terrer ... ». (<http://www.crisco.unicaen.fr/de/s/synonymes/refugier>).

1- Aspect linguistique : lexical et sémantique

Pour entamer cette étude, il faut essayer de revoir les origines étymologiques du mot "refuge" dans les dictionnaires et les thésaurus afin de retracer l'itinéraire emprunté par ce mot pour s'installer définitivement dans l'oral et l'écrit de ces trois langues; c'est essayer de connaître - s'il existe- le voyage de ce mot et de ses dérivés à travers le temps et à travers l'espace. Nous aborderons l'historique de ce terme dans la langue française en premier lieu, dans la langue anglaise en second lieu et enfin dans la langue arabe.

a- La langue Française:

"Refuge" : n.m est emprunté (v 1120) du latin *refugium* " action de se retrancher", "fuite", et par métonymie "asile" de *refugere* "reculer en fuyant, s'enfuir et "chercher asile". Le verbe Latin est formé de re- (→re-), marquant le mouvement à rebours, et de *fugere* "s'enfuir, se dérober"(→fuir). L'ancien français a surtout utilisé la forme évoluée *refui* (1155), relevée encore en 1655 pour "ce dont on attend le secours, la consolation, conservée plus longtemps comme terme de vénerie pour "fuite, retraite du gibier" (1830)". (ALAIN REY, 2011, p 1745).

L'aperçu historique de ce mot nous mène vers une tentation de relecture des différents sens qu'a connus le mot "refuge" et le mot "réfugié", pour connaître les liens entre le sens original propre et les autres sens et significations tissées au fil des années. « Le premier sens est celui de "personne à qui l'on fait appel, sauveur"

(d'abord en parlant de dieu), que l'on rencontre encore dans le style littéraire, et aujourd'hui compris comme métaphore du sens moderne spatial ». (IBID.).

Notons au passage que le sens de "refuge" comme action de se retrancher et de fuir s'est glissé au fil du temps pour désigner la personne à qui on fait appel, au sauveur ; ce qui va ouvrir la voie à d'autres sens plus intéressants, qui ont un lien plus au moins étroit avec le sens original même par métaphore ou par métonymie. Pour saisir l'ensemble des sens de ce terme; on peut mentionner ce qui va suivre : "refuge" :

- Le mot désigne en effet un moyen de se dérober à un danger (v 1160).
- Le mot désigne - par métonymie - le lieu, où l'on se retire momentanément pour échapper à un danger (v 1278).
- Il s'est dit des villes qui avaient le droit d'asile "villes de refuge" (1690).
- Il s'est dit des asiles pour indigents "maison de refuge" ou simplement "refuge" (1718).
- Il s'emploie aussi à propos d'un port dans lequel un navire s'abrite de la tempête (1904).

Le champ sémantique et lexical s'est vu considérablement amplifié par l'apparition de nouveaux emplois du mot "refuge", pour qui le sens propre et premier reste présent et ancré dans le réseau conceptuel de ce mot. Et de ce fait, on peut voir que ces significations évoluaient en parallèle avec les sens d'origine qu'on a cités auparavant.

" Par analogie, refuge désigne un lieu où se réunissent fréquemment des personnes qui ne peuvent ou ne veulent aller ailleurs (1663), spécialement avec les débuts des sports de montagne pour abriter les promeneurs et les alpinistes (1877). Dans l'aménagement des voies urbaines, refuge désigne un petit espace (analogue au trottoir) disposé au milieu de la chaussée pour permettre aux piétons d'être à l'abri des voitures lorsqu'ils traversent une rue (1875)". (IBID)

L'emploi de ce terme "refuge" a engendré des différentes expressions syntaxiques qui sont devenues courantes, et parmi ces emplois on peut citer celles qui concernent surtout la morphologie verbale de ce terme, mais en gardant toujours l'idée générale et principale exprimée dans le radical, à savoir "refuge" ce qui va lui conférer une réalité linguistique grammaticale. "Refuge a produit réfugier (1432), puis à l'actif (16 s). Le mot est surtout utilisé à la forme pronominale se réfugier (1597), au sens propre puis au sens figuré pour : s'évader vers un monde où l'on se sent à l'abri. L'emploi transitif (réfugier qqn, qqch) (1572) a régressé après le (17 s) au sens propre de "mettre en lieu sûr" et de "donner asile à qqn" (1636) puis a disparu". (IBID.)

Ces différentes significations prouvent le pouvoir immanent et vivace de la langue française à produire des mots dont le sens original demeure enfoui et incarné dans la structure conceptuelle qui gouverne ce mot. Et de ce fait prouver que l'exploration de cette structure conceptuelle gouvernante peut mener à des résultats prodigieux et impressionnants. Et ces résultats ne concernent pas le champ lexical de ce mot; mais aussi ses associations sémantiques avec les formes syntaxiques et morphologiques combinées, qui vont tous offrir au locuteur le moyen de produire des phrases, des expressions, des locutions et des formules qui seront capables de décrire tous les événements sociaux et psychologiques en rapport avec ce terme "refuge". Ainsi, ce mot "refuge" a donné naissance par combinaison syntaxique et morphologique à "réfugié", pour qui "la déclaration universelle des droits de l'homme" (1948) avait attribué un sens spécifique, qui est dès lors répandu et inscrit dans les annales juridiques internationales. On parle ainsi d'une sorte de sécurité juridique et d'une précision technique pour ce terme "réfugié" :

"En pénétrant dans la sphère du droit, le mot usuel subit une inflexion, parfois même une mutation qui lui confère la précision technique, facteur nécessaire de la sécurité juridique, mais l'isole et le rend peu à peu incompréhensible au non-spécialiste". (RAYMOND GUILLIEN ET JEAN VINCENT, 1978, P05).

Or, malgré l'aspect technique du champ de droit quant à l'adoption de ce terme, cela n'empêche que ce terme est assez répandu dans les secteurs de la vie, à savoir

médiatiques, politiques, culturels et sociaux. Et à travers cette généralisation de ce terme chez toutes les couches de la société, surtout que les changements politiques actuels ont un impact direct sur l'aggravation de ce phénomène ; on peut revoir le fond historique pour connaître les liens entre la signification juridique actuelle et celle anciennement utilisée. « Le participe passé réfugié, ÊE, est adjectivé (1432) pour qualifier une personne qui a quitté son pays pour se soustraire à des persécutions, un danger, une condamnation ». (ALAIN REY, 2011, p 1745)

Comme on le voit bien, c'est un sens qui a gardé son originalité depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Et à travers les siècles passés, c'est le sens de base qui est toujours présent dans les différentes manifestations structurales du mot "refuge". "Il est substantivé avec le même sens (1573), notamment en parlant des protestants français qui durent s'exiler après la révocation de l'Edit de Nantes (1740). De nos jours, le nom désigne surtout une personne ayant quitté son pays pour des raisons politiques, religieuses ou raciales (sens attesté en 1832, Bulletin des lois)" (IBID.).

Le terme "refuge" et le terme "réfugié" reflètent des phénomènes linguistiques et historiques et parfois même ethnologiques que seuls les spécialistes dans ces domaines en connaissent la genèse, le commencement, la portée et la dimension. Ainsi, on constate que ce terme à travers son évolution historique n'a cessé de générer des significations qu'on peut trouver dans : Le droit, la religion, la marine, l'urbanisme ..., sans oublier le sens classique dont on peut considérer qu'il était le précurseur de toutes ces significations.

"Refuge: n.m. (lat. *refigium*). Lieu où l'on se met en sécurité : chercher, trouver refuge quelque part. || Par anal. Lieu où se réunissent fréquemment les personnes d'une catégorie. "Votre maison est le refuge ordinaire de tous les fainéants de la cour (Molière)". Ifig. personne ou chose à laquelle on a recours, dont on attend secours : Et que ce rêve te soit un univers, un refuge". (GRAND LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE, TOME 9, 1964, P84).

En retraçant l'évolution de la signification de ce terme "refuge" et de tous ses dérivés; on constate que le sens original est resté toujours résiduel dans les différents

emplois de ce terme, et que le premier sens affiché depuis sa première apparition en (1120) est resté présent dans le sens actuel qui détermine sa portée juridique et lui confère un emploi bien défini et bien spécifique.

"A la suite d'une décision de l'assemblée générale, une conférence de plénipotentiaires des Nations Unies s'est tenue à Genève en 1951, en vue d'élaborer une convention régissant le statut juridique des réfugiés. La convention relative au statut des réfugiés, issue des délibérations de cette conférence, a été adoptée le 28 juillet 1951. Elle est entrée en vigueur le 22 avril 1954, avec le dépôt du sixième instrument de ratification". (CONVENTION ET PROTOCOLES RELATIVES AU STATUT DES REFUGIES, UNHCR, P05)

Cet aperçu historique nous révèle à quel point l'évolution graduelle d'un signifiant à partir d'un noyau sémantique, peut donner naissance à des lexiques qui forment un réseau sémantique commun et combiné, relié par la même idée principale qui gouverne le mot - noyau, et qui garde toujours la même structure conceptuelle présente dans le mot en question et ses dérivés. Et cela, malgré que le degré de spécialisation actuelle que peut subir un mot dans une langue donnée soit assez surprenant.

En ce qui concerne le mot réfugié selon la description du grand Larousse encyclopédique, on peut lire ces passages suivants :

« Réfugié, E : n. et adj. Personne ayant quitté son pays pour des raisons politiques, religieuses ou raciales, et ne bénéficiant pas, dans le pays où elle réside, du même statut que les populations autochtones dont elle n'a pas acquis la nationalité ». (GRAND LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE, P. 85)

Il y a donc une sorte de stabilité sémantique allouée à ce terme à travers la préservation de sa base conceptuelle, présente et ancrée dans le mot "refuge". Reste à voir du côté de la langue anglaise si on peut parler, après une étude similaire des deux mots "refuge" et "réfugié" du même constat enregistré dans la langue française.

b - La langue anglaise:

Le mot "*refuge*" est l'équivalent lexical du mot en français "*refuge*", et le mot "*refugee*" est l'équivalent lexical du mot en français "*réfugié*". Il est évident que les liens qui unissent le français et l'anglais sont très nombreux et assez importants. Et bien que la classification des langues selon leur arbre généalogique positionne le français parmi la famille des langues romanes (ou latines), et positionne l'anglais parmi les langues germaniques ; cela n'empêche que le contact entre ces deux langues à travers l'histoire commune de leurs peuples était établi à plusieurs niveaux et sous différentes formes. Et de ce fait, on remarque au passage que ces deux langues (anglais et français) sont considérées chez les spécialistes comme des langues indo- européennes.

Dans le dictionnaire Oxford pour l'étymologie des termes anglais (*The Oxford dictionary of English etymology*) ; on trouve les indications suivantes :

Refuge: *re.fjũdʒ* : shelter from danger or trouble. (Ch) - (o) F. *refuge*, corr. to SP., IT. *refugio* - L. *refugium*, F. *re-RE*, *flee* (CF. *fugitive*). SO *refugee*. *re.fjũdʒi*. One who takes refuge in another country. "17 S" (*refugie* and - *gee*). - F. *refugié* (pp). of (se) *refugier* take *refuge*. (*The oxford dictionary of English etymology*).

“ *Refuge*: un abri d'un danger ou d'un mal , *réfugié*: une personne qui se réfugie dans un autre pays”

Refuge: "Shelter or protection from danger or distress," late 14 c., from Old French *refuge* "hiding place" (12c.), from Latin *refugium* "a taking refuge; place to flee back to. in "<http://www.etymonline.com/index>.

“*Refuge*: un abri ou une protection d'un danger ou d'une détresse; du français ancien une place pour se cacher”

c - La langue arabe:

1- arabe : les exemples que nous allons citer sont des phrases et des expressions contextuelles tirées de différentes sources, la plupart des sources numériques. On peut nommer à titre d'exemple (<http://www.almaany.com>) :

1- لجأ الشخص إلى المكان و غيره - 1- il s'est réfugié d' une place pour s'abriter

dans une autre place

قصده واحتفى به Il s'est dirigé vers lui et il s'est protégé

مُنح حقّ اللجوء السياسي Il a bénéficié du droit à l'asile politique

لجأ إلى السلاح / الجبال / الخارج - اللجوء إلى الله . Il s'est réfugié aux armes/au
maquis/ à l'extérieur/ dans la religion .

2- لجأ المظلوم إلى القضاء : 2- veut la victime s'est refugee en justice
:dire

استند إليه واستعان به Il a trouvé aide et assistance

- لجأت قوات الاحتلال إلى العنف - Les forces d'occupation se sont servi de la

Violence

- لجأ إلى صديقه لئيبا عده - Il s'est réfugié chez son ami pour demander de
l'aide

- لجأ إلى والديه . - IL s'est réfugié chez ses parents

À travers ces exemples on peut déduire que la langue arabe découpe la réalité linguistique d'une manière spécifique qui confirme des caractéristiques inhérentes de la langue arabe dans ce domaine purement lexical. Et à travers ce découpage on peut arriver à décoder la structure conceptuelle qui gouverne la langue et qui guide le locuteur vers le choix de telle ou telle unité linguistique.

En analysant les corrélations inter- phrastiques de ce mot qu'est "لجأ" on trouve que ce verbe est suivi le plus souvent d'une particule de lieu "إلى" ; donc verbe + particule "إلى". Pour mieux comprendre la structure grammaticale de ce verbe il faut noter que ce verbe avec sa particule offre au locuteur le moyen de transférer la signification du verbe qui reflète le refuge à savoir "لجأ", c'est "se réfugier". Donc le sens de refuge est inclus dans le verbe lui-même ; et avec la particule "إلى" on distingue l'aspect spatial qui reflète lui la destination "vers" le lieu de refuge.

Donc ; on est obligé de mentionner que l'emploi du verbe en arabe "لجأ" est suivi directement par la particule "إلى". Cette particule est un mot invariable parmi tant d'autres particules dans la langue arabe et ces dernières constituent en fait une catégorie grammaticale assez importante. « Les particules : ce sont des mots qui sont invariables et qui s'emploient avec le nom et avec le verbe. Elles ne s'emploient pas seules ». (BOUALEM BENHAMOUDA, 1993, p 80).

En abordant le cas de la particule "إلى" dans la langue arabe on constate que son emploi est restreint. Certaines expressions se contentent de refléter certaines significations propres à cette particule mais largement utilisées. En revanche, on peut trouver que d'autres particules, telles que "من", par exemple, offre au locuteur une variété d'usage assez considérable. Nous sommes obligés à restreindre notre étude à l'utilisation de la particule "إلى", pour essayer de relever les cooccurrences de cette particule avec les autres unités linguistiques dans la phrase.

« Les sens de "إلى" sont :

- le sens de "vers" ;
- le sens de "de" ;
- le sens de "à" ; » (IBID, p214)

Cet aspect sémantique ne peut être abordé sans mentionner l'aspect grammatical qui est déterminant dans le jugement de la grammaticalité de la phrase et de son acceptabilité à rendre la signification requise. Et parmi ces considérations grammaticales on peut citer que :

« Les lettres de réduction "حروف الجر" sont des lettres qui agissent sur le nom qui les suit directement ; elles l'entraînent vers leur attache et occasionnent une déclinaison en sa finale ». (ANTOINE EL DADDAH, 1991, p184)

La lettre de réduction "إلى" est une lettre -auparavant citée comme particule- qui cause la réduction "الجر" du nom apparent et du personnel "تجر الاسم الظاهر و" "الضمير" et elle peut rendre la signification de : "jusqu'à".

2 - Aspect cognitif :

Bien que la linguistique cognitive soit un domaine pluridisciplinaire et récent dans la sphère de la recherche linguistique moderne; elle occupe cependant une place importante dans les annales académiques qui traitent de la langue et de la pensée humaine. Les branches de la linguistique générale ont servi de base à la linguistique cognitive qui se subdivise à son tour en trois domaines; c'est pourquoi on trouve dans cette dernière la grammaire cognitive, la sémantique cognitive, ainsi que la phonologie cognitive, tout comme la linguistique générale qui comprend la grammaire, la sémantique et la phonologie.

La linguistique cognitive a essayé d'explorer des pistes nouvelles pour comprendre comment fonctionne la langue humaine à travers la diversité des langues naturelles pour tenter de montrer jusqu'à quel point la langue humaine reflète la pensée, et de ce fait comprendre l'incarnation du monde vécu (mental et cérébral) et les modalités de cette incarnation. Comme le souligne Thierry Poibeau : « Ce qui est fascinant dans les langues, c'est leur incroyable complexité, leur diversité mais aussi leur ressemblance. L'étude des langues permet d'en entrevoir l'architecture : leur grammaire, leur lexique, mais aussi leur histoire et leur comparaison » (THIERRY POIBEAU, 2008, P 04).

Ce qui nous oblige à voir et à revoir - toujours - l'activité de langage, et le rôle de cette activité; à explorer les mécanismes cognitifs généraux sous-jacents dans les activités de cognition, et nous permet de savoir en outre le rôle de la perception visuelle et de l'expérience sensori-motrice dans la compréhension de la structure sémantique langagière. Donc, c'est une dualité langue - pensée qui sera mise à jour par des expériences et des études plus avancées. Ce que nous relèverons parmi les notions centrales de ce débat, c'est la notion de catégories linguistiques ainsi définies : "Les catégories des langues sont reliées aux catégories d'expérience et de pensée; la construction du sens et l'élaboration des structures sont solidaires des fonctions cognitives fondamentales : abstraction, schématisation, activation, parcours, profilage, projection, glissement, association, substitution métaphorique ou métonymique". (NICOLE DELBECQUE, 2006, P 06).

Dans la vision cognitiviste la langue est perçue comme un moyen de communication certes, mais en plus elle est le miroir qui reflète la pensée de l'individu et de ce fait toute la communauté langagière homogène. On ne peut exclure le rôle de la structure conceptuelle à façonner les significations, et déterminer le choix des locuteurs à opter pour un terme plutôt qu'à un autre selon la représentation mentale de ce terme dans le cerveau. Donc, pour arriver à déchiffrer cette structure mentale nous sommes obligés de passer par les mots de la langue pour analyser cette structure mentale. C'est d'ailleurs sur ce point que les opinions et les analyses des linguistes, des philosophes, des psychologues et des sociologues divergent considérablement dans le seul but de comprendre l'essence même de cette structure conceptuelle. Multiples sont les contributions des nations à travers l'histoire qui ont cherché à comprendre la relation qui existe entre le langage, la pensée et la réalité. On peut rappeler que le patrimoine linguistique et philosophique arabe n'était pas une exception de la règle dans ce domaine. Mais ce qui est impressionnant, c'est le degré de similarité avec les thèses de la linguistique cognitive les plus récentes. La référence à un texte ancien qui date du 9 siècle (A.J) révèle clairement cette idée :

"Les mots n'ont pas été institués, pour désigner les entités extérieures mais pour marquer les sens qu'on a dans l'esprit. En voici la preuve : en apercevant une chose de loin on pourrait y voir un rocher et on n'hésiterait pas à la nommer ainsi. En s'approchant, on pourrait s'apercevoir qu'il s'agissait plutôt d'un animal mais on pourrait encore le prendre pour un oiseau et on s'empresserait de lui donner ce nom. Ayant acquis la conviction, après quelque pas de nouveau à lui attribuer cette appellation. Le fait que les appellations varient avec les représentations mentales (suwar dihniyya) montre donc que le mot ne dénote que ces représentations)". (ABDERRAHMAN HADJ-SALAH, P 461).

L'histoire de l'humanité nous révèle à quel point l'apport des nations, de toute culture confondue, dans la tentative de comprendre l'essence de la langue et le mode de son fonctionnement était significatif a plus d'un titre; ce qui ouvre la à une tradition de contact culturel, scientifique et civilisationnel ; c'est un contact des esprits qui

dévoile le génie des langues et des langages. Parmi toutes ces pistes nous avons privilégiées l'étude de la place de l'espace sous l'angle des principes de la sémantique cognitive. Ce qui signifie que les unités linguistiques chargées de refléter l'espace sont prises en considération du point de vue de leur sémantique et de leur grammaticalité mais en se servant bien sûr des principes de la sémantique et de la grammaire cognitive. C'est pourquoi pour cerner le sujet nous avons choisi de traiter cette problématique à travers l'usage des termes « refuge » et « réfugié » dans les trois langues à savoir : le français, l'anglais et l'arabe. Il s'agissait de voir comment ces trois langues se sont dotées de moyens linguistiques pour rendre clair, compréhensible et intelligible l'utilisation de ces catégories linguistiques ?

Un bon nombre de chercheurs en anthropologie et en ethnologie et parfois même des biologistes plaident pour une unicité de la race humaine malgré les différences des couleurs de la peau et de race. Ainsi, on trouve des ethnologues qui ont dressé un bilan montrant que : "Au-delà de la diversité des cultures (zafimaniri de madagascar et hanunoo des philippines) les catégories d'espèces naturelles sont comparables, quoique non strictement similaires" (JEAN-BAPTISTE GUIGNARD, 2011).

Dans cette optique, la linguistique cognitive quant à elle offre cette possibilité de se servir de toutes les sciences quelle que soit leur nature pour comprendre le phénomène de la langue humaine. Elle s'appuie sur des principes de la biologie, de la psychologie expérimentale et de la sociologie. « Le développement de la génétique, dès la redécouverte des lois de Mendel au début du XXe s, marque un tournant dans les relations entre histoire des gènes et histoire des langues». (M. BEN HAMED ET P. DARLU, 2007).

Dans cette perspective très précise on peut aborder ce sujet en citant la structure de la phrase dans les trois langues et définir ainsi le choix de tel ou tel élément linguistique destiné à incarner la notion de l'espace. Le choix de l'étude s'est porté sur la sémantique cognitive car ce choix est justifié par la position de la sémantique dans l'étude de la langue en générale et sur un souci de se servir de cette science pour rattacher l'aspect cognitif à l'aspect lexical. "C'est donc la sémantique qui est placée au cœur du dispositif. La finalité du langage est de construire des

structures sémantiques complexes, que Tammy appelle « représentations cognitives », langacker « structures conceptuelles » et fauconnier « espaces mentaux ». L'étude de la grammaire consiste à rendre compte de la manière dont les unités linguistiques, sortes de « briques » élémentaires symboliques, se combinent pour produire des représentations complexes. Chaque différence de forme correspond à des différences dans la représentation construite". (BERNARD VICTORRI, 2004).

La linguistique à travers la panoplie de contributions de chercheurs de par le monde nous guide vers une définition de la sémantique qui est considérée comme : « Une partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales, tantôt en liaison avec leurs signifiants (lexicologie, lexicographie), tantôt aux unités grammaticales (c'est alors la noologie) ». (GEORGES MOUNIN, 1974, P293). Donc, le rapport entre la sémantique et la cognition peut être perçu via les mots de la langue qui traitent du sujet bien défini et qui est ici « refuge ». Ce sont les sens du mot et les rapports qui existent entre ce mot (en français, en anglais ou en arabe) et ses différentes significations que nous avons tenté de déchiffrer des relations possibles entre ce mot et les entités de notre univers conceptuel. Ainsi, comme le note Nicole Delbecque :

"Nombreux sont les penseurs au fil du temps qui ont admis l'existence de concepts universaux. Des philosophes tels que Pascal, Descartes, Arnauld et Leibniz évoquaient à ce propos les idées simples. Les linguistes contemporains parlent le plus souvent de primitives sémantiques. Il s'agit d'un petit nombre de concepts que l'on trouve dans toutes les langues du monde : leur signification tombe sous le sens et ne peut être décrite à l'aide de concepts qui seraient encore plus simple". (NICOLE DELBECQUE, 2006, P 169).

Cette relation entre la langue et la cognition nous pousse à adopter la comparaison entre les langues pour essayer de comprendre ce phénomène; en abordant un terme d'une langue donné et le comparer avec d'autres langues; pour relever les ressemblances ou analyser les structures conceptuelles (ou la structure conceptuelle commune) qui gouvernent ces langues. Ce n'est pas facile; de repérer cette matrice

linguistique commune du moment que nous sommes face à des idées sur la langue sensiblement différentes et parfois même très contradictoires. Les cas du déterminisme linguistique et les idées sur les universaux linguistiques et leur relation avec les universaux conceptuels sont toujours d'actualité chez les chercheurs. Ainsi : "L'hypothèse de la diversité linguistique : les langues ne sont pas identiques. L'hypothèse des universaux linguistiques : malgré leur diversité, toutes les langues convergent vers un ensemble d'universaux linguistiques. L'hypothèse des universaux conceptuels : quelle que soit la langue parlée, la cognition humaine obéit à des universaux conceptuels. L'hypothèse Sapir-Whorf : la diversité linguistique est accompagnée par une diversité conceptuelle correspondante (la seconde est motivée par la première)". (TIJUANA ASIC, 2004, p9).

Pour élucider ce phénomène cognitif nous nous sommes - quant à nous- intéressés par les catégories des mots qui traduisent l'espace dans la langue humaine. Parmi ces catégories de mots on cite les prépositions comme éléments linguistiques chargés de coordonner l'enchaînement des idées et créer la cohérence sémantique et la cohésion syntaxique. Et de ce fait arriver à vérifier la véracité de l'existence d'une base conceptuelle commune présente dans ces trois grandes langues (Français, Anglais, Arabe).

« Les prépositions sont regardées comme autant de manière de coder certaines conceptualisations de la réalité externe ». (JACQUELINE DANGEL, 1996, P 168).

En matière de gain et de perte la recherche linguistique moderne verra son champ d'investigation s'élargir au fur et à mesure de s'ouvrir sur de nouveaux sujets tels que le sujet d'espace à travers les mots de la langue humaine. Ce qui était absent et totalement inexistant ; surtout sa relation avec la structure conceptuelle.

"Les tenants de la linguistique cognitive cherchent parfois à établir dans quelles conditions perceptives telle préposition sera choisie plutôt que telle autre, mais ils s'efforcent aussi de décrire la conceptualisation de l'espace en fonction de ces conditions (cf. les travaux de Talmy, 1983 ; Vandeloise, 1986 ; Lakoff, 1987, Langacker, 1987, Hill, 1991)". (JEAN-MICHEL FORTIS, 2004).

Et de ce fait, permettre aux chercheurs des autres champs de disciplines, à savoir les psychologues et les sociologues de se servir de ces résultats pour enrichir leur domaine scientifique.

Pour aborder l'aspect cognitif incarné dans le thème "refuge-réfugié" à travers ces trois langues : Français, anglais et arabe ; on peut dire qu'il est employé comme suit :

- En français : nombreux sont les exemples qui guident le locuteur à exprimer l'idée du refuge en se servant généralement de la préposition "à" ; sans exclure les autres prépositions dans l'enchaînement de la parole, comme "Dans", par ex : se réfugier dans le sommeil, le travail, la religion...

On remarque que la compréhension du mécanisme du français relève de la compréhension de toutes les parties du discours sans exclusion aucune, selon leurs critères de reconnaissance détaillés par les grammairiens. Et les prépositions, comme parties du discours ne peuvent échapper à cette règle de grammaticalité, en considérant la nature du mot qui suit la préposition et la nature du celui qui précède la préposition. Ainsi, les grammairiens stipulent que :

« La préposition est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède, pour marquer la place ou le lieu ; A, attacher à la muraille ; vivre à Paris ; aller à Rome ». (CHARLES-FRANÇOIS LHOMOND, 1846, P42).

« La préposition " à " marquant un rapport de lieu s'emploie au 17^e siècle, conformément à l'ancien usage, dans des phrases que la langue actuelle construire avec dans, sans toutefois exclure définitivement à ». (ALFONS HAASE, M.OBERT, 1975, P 329)

En anglais: se réfugier se traduit généralement par *to take refuge in*, *to*, comme dans: "*To become a Buddhist is to take refuge in the Three Jewels*". (In: <http://esl.about.com/sitesearch.htm>).

L'intérêt de notre choix pour les termes "refuge" et "réfugié" c'est de voir ou de déceler des similitudes qui existent entre le français, l'anglais et l'arabe quant à

l'emploi de ces termes dans ces langues. Ce qui nous mène à consolider la thèse défendue par de nombreux linguistes et anthropologues qui soulignent l'universalité de la pensée humaine. Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, on remarque que les trois langues utilisent avec le mot "refuge" comme verbe "se réfugier" un élément linguistique syntaxique à savoir des prépositions en français et des particules en anglais et en arabe. Se réfugier à un endroit, dans un pays...

Reste à démontrer maintenant que les trois langues utilisent la même formule syntaxique pour exprimer un phénomène linguistique qui traite de l'espace. "Se réfugier à - to take refuge to – الجأ إلى". Donc, il y'a une sorte de typicalité linguistique indiscutable du moins sur ces exemples cités auparavant. La question que peut surgir après cette démonstration c'est la place de l'aspect cognitif de chaque langue à travers ces éléments linguistiques qui reflètent le monde intérieur et extérieur de chaque être humain.

"Le monde dont la réalité est en cause, ce n'est pas un monde quelconque, mais le monde qui s'impose à nos sens et dont notre corps constitue le centre. Il s'agit de son extériorité, de son altérité, qui le rend extérieur à la conscience, de sa spatialité qui le rend extérieur à nos sens". (L.DU ROUSSEAU, 1914, P78).

On peut déduire que la perception de l'espace comme base cognitive ne peut être qu'un élément de constance et d'unification chez tous les humains "*We would like to be able to account for the way that the same thought can be mapped into expressions of different languages, allowing for the possibility of reasonably good translation*" (Jackendoff Ray, *foundations of language*, 2002, p273). "Nous sommes obligés de déclarer que la même pensée peut être tracée dans des expressions de différentes langues, ce qui permet à une possibilité d'une traduction bonne et raisonnable"

Mais voilà que la diversité linguistique pose un problème réel qui concerne surtout ce découpage de la réalité qui dépasse parfois celle de la réalité physique externe et extérieure, et que cette diversité linguistique est un exemple d'un isomorphisme

inexistant voire fictif; malgré la défense de bon nombre de chercheurs dans ce domaine.

Et entre les arguments des uns et les arguments des autres ; on peut en effet affirmer que la cooccurrence des prépositions à travers l'enchaînement de la parole chez le locuteur prouve l'existence d'une systématisation ordonnée et coordonnée. « À savoir l'hypothèse d'un sémantisme commun à tous les usages d'une préposition. Ce sémantisme minimal étant, le cas échéant, augmenté par des implicatures contextuelles pour rendre compte de certains effets interprétatifs ». (TIANA ASIC, 2008)

Force est de constater que la structure linguistique de base présente dans toutes ces trois langues, est un moyen ouvert pour servir le locuteur et le guide vers une préférence guidée des expressions et des locutions qui garde en quelque sorte le sens original. Ainsi, comme on peut le voir dans les exemples en arabe la multitude d'emplois qui génère de la structure de base qui est ; إلى لجأ et les différentes expressions contextuelles proposées par le moteur de recherche et par les ressources bibliographiques montrent à quel point la dérivation joue un rôle dans l'enrichissement de la langue humaine à travers les emplois renouvelés et répétés d'un énoncé de base.

C'est ainsi qu'en arabe le verbe et sa particule offre le moyen de générer multitude d'exemples grammaticalement corrects et sémantiquement acceptables.

Ces manifestations linguistiques exposées dans cette étude à travers ces trois langues prouvent -à titre indicatif- l'existence d'une structure conceptuelle commune malgré la diversité des langues, qui est un fait réel non négligeable, l'existence d'une matrice de similarité.

Et que cette structure conceptuelle commune justifie en quelque sorte le sentiment qu'éprouve tout un être humain envers les réfugiés quelle que soit leur race ou leur religion. Car, au-delà de la diversité des langues surgira une uniformité et une consanguinité humaine. "Ce qui rapproche, ce n'est pas la communauté des opinions, c'est la consanguinité des esprits" (MARCEL PROUST, 2014, p 233).

Références**Ouvrages :**

- Abderrahman Hadj-Salah, 2013, Linguistique arabe et linguistique générale, Académie de la langue arabe, Enag ; Alger, Algérie.
- Alain Rey, 2011, dictionnaire historique de la langue française, Nathan, France.
- Alfons Haase, M. obert, 1975, Syntaxe Française du 17^{ème} siècle, Librairie Delagrave, France.
- Antoine el Daddah, 1991, Dictionnaire de la langue arabe, librairie du Liban.
- Boualem Benhamouda, 1993, les clés de la langue arabe, OPU, Ben Aknoun, Algérie.
- Charles-François Lhomond, 1846, Eléments de la grammaire française, Hachette Editions, France.
- Georges Mounin, 1974, dictionnaire de la linguistique, puf, France.
- Hollier – Larousse, Grand Larousse encyclopédique, 1964, Librairie Larousse, tome 9, Paris, France.
- Jackendoff Ray, 2002, foundations of language, Oxford university press.
- Jacqueline Dangel, 1996, « textes et sens », Didier érudition, France.
- Marcel proust, à la recherche du temps perdu, 2014, Edition Humanis, Nouvelle-Calédonie.
- Nicole Delbecque, 2006, linguistique cognitive, deboeck, Belgique.
- Raymond Guillien et Jean Vincent, Quatrième édition 1978, Lexique de termes juridiques, Dalloz, Paris Cedex.

- The oxford dictionary of English etymology, 1992, Onions, Oxford University Press.
- Tiana Asic, 2008, Espace, Temps, Prépositions, Librairie Droz, Genève

Sites :

- <http://www.almaany.com>
- <http://www.crisco.unicaen.fr/de s/synonymes/refugier>
- <http://esl.about.com/sitesearch.htm>
- <http://www.etymonline.com/index>
- <http://www.unhcr.fr> Convention et protocoles relatives au statut des réfugiés

Articles

- Bernard Victorri, 2004, « les grammaires cognitives », ophyrs, France.
- Fusun Savli , 2009, « interférence lexicale entre deux langues étrangères », synergies, 02.
- Jean-Baptiste Guignard, 2011, « Linguistique Cognitive et modèles catégoriaux : Quelques considérations épistémologiques », corela, Vol. 9, n° 2.
- Jean-Michel Fortis, « sémantique cognitive et espace », texto.net, 2004).
- L.Du Rousseaux, 1914, « la perception du monde extérieur », revue néo-scolastique de la philosophie, numéro 81.
- M. Ben Hamed et P. Darlu, 2007, « Genès et langues » Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, n 19.

Thèses :

- Thierry Poibeau, 2008, Des mots aux textes, discipline informatique, Laboratoire d'Informatique de Paris-Nord.

- Tijana Asic, 2004, La représentation cognitive du temps et de l'espace : étude pragmatique des données linguistiques en français et dans d'autres langues, Université Lumière - Lyon II.

Dahmane Nourredine,

Cnep/Apc N 05, Bouzghaia, 02021, Chlef, Algérie.

Téléphone : +213 71118058.

Adresse électronique : n.dahmane@univ-chlef.dz

marof555@yhoo.fr